

Rétrospective sur les moments clés de la vie familiale et professionnelle des 60 ans ou plus

Kristell LEDUC

Tout au long de leur vie, les individus sont amenés à franchir un certain nombre d'étapes, tant au niveau familial que professionnel. Obtenir son diplôme, décrocher son premier emploi, prendre son indépendance constituent le préambule qui mène, la plupart du temps, à former et/ou à fonder une famille. Puis vient le moment de la retraite où d'autres perspectives et projets peuvent être envisagés. A partir de la génération des individus âgés de 60 ans ou plus en 2008, nous nous proposons de revenir sur ces différents moments clés de la vie familiale et professionnelle, selon le genre et le niveau de diplôme.

Un âge moyen d'obtention de diplôme quasiment similaire selon le genre ...

Parmi la génération des individus âgés de 60 ans ou plus en 2008, les hommes ont en moyenne obtenu leur plus haut niveau de diplôme deux ans plus tard que les femmes : 18,8 ans contre 16,8 ans. Cette différence d'âge provient du fait qu'ils sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir suivi des études longues. En effet, respectivement 23% et 35% des hommes sont diplômés du post secondaire et du secondaire supérieur contre 10% et 24% des femmes. Néanmoins, à niveau de diplôme égal, les âges moyens d'obtention ne diffèrent quasiment pas par genre.

... mais des âges moyens au 1er emploi qui diffèrent surtout pour les moins diplômés

Même si, par niveau de formation, les hommes et les femmes de 60 ans ou plus ont atteint leur plus haut niveau de diplôme avec succès en moyenne au même âge, ils n'ont pas toujours commencé à travailler en même temps¹. Pour un même niveau de diplôme, les hommes ont en moyenne intégré le marché du travail plus tôt que les femmes ; ceci est particulièrement vrai pour les moins diplômés. Les hommes les moins diplômés déclarent avoir commencé à travailler en moyenne à 15,7 ans alors que les femmes de même formation affirment avoir eu leur premier emploi environ 2 ans plus tard (17,4 ans). L'écart se resserre mais la tendance reste la même pour les individus diplômés du secondaire supérieur : les hommes ont débuté leur carrière professionnelle en moyenne plus tôt (17,3 ans) que les femmes (18,2 ans). Ces écarts par genre s'expliquent en partie par le fait que les hommes commencent plus fréquemment que les femmes à travailler pendant leurs études². En revanche, aucune différence n'est observée concernant l'âge moyen de début de carrière des plus diplômés : 22,1 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes³.

Quand les jeunes prennent leur envol

Après avoir obtenu leur diplôme et décroché leur 1^{er} emploi, l'étape suivante est souvent celle de l'indépendance et, par conséquent, du départ du domicile parental.

En général, quel que soit le niveau de diplôme, les femmes sont un peu plus jeunes que les hommes lorsqu'elles quittent leurs parents. En effet, si les diplômées du secondaire supérieur prennent en moyenne leur indépendance vers 23,8 ans (23,9 pour les moins diplômées), les hommes dotés du même diplôme quittent leurs parents un an plus tard, à 24,8 ans (24,5 pour les moins diplômés). Pour les femmes les plus diplômées, bien que leur calendrier au niveau du diplôme et du premier travail soit similaire à celui des hommes de même niveau de formation, le constat est identique : elles quittent souvent plus tôt que ces derniers le domicile parental, à 23,4 ans en moyenne contre 25,8 ans pour les hommes.

Si l'insertion professionnelle permet souvent aux jeunes adultes d'acquérir leur indépendance, elle suscite également l'envie de vivre en couple, de se marier et de fonder une famille.

Les femmes les plus diplômées se marient plus tard que les autres femmes... et deviennent mères plus tard également

Concernant l'âge au 1^{er} mariage, si les hommes se marient quasiment tous au même âge quel que soit le niveau de diplôme atteint (environ 26,5 ans), les femmes les plus diplômées ont tendance, quant à elles, à convoler un peu plus tard que leurs consœurs moins diplômées. Ces dernières se marient en effet pour la première fois en moyenne à 23,7 ans, tandis que les plus diplômées se marient à 25 ans.

Après le mariage, suit souvent la première naissance. En moyenne, les hommes deviennent pères pour la première fois un an après s'être mariés ; les différences selon le niveau de diplôme se révèlent assez faibles. Chez les femmes, l'âge moyen à l'arrivée du premier enfant varie selon le niveau de formation. Les femmes diplômées du secondaire supérieur ont eu leur premier enfant à 24,8 ans en moyenne et celles ayant une formation moindre, voire aucune formation, à 25 ans. Les plus diplômées attendent, quant à elles, généralement plus longtemps avant de devenir mères : 27,5 ans en moyenne. Une durée des études plus longue que leurs consœurs, mais aussi une volonté de devenir mères seulement quand elles sont installées dans la vie active avec leur diplôme et un emploi stable font partie des raisons qui expliquent cette différence de calendrier.

Quand vient le temps du retrait de la vie active

En 2008, près de deux tiers des 60 ans ou plus (64,5%) déclarent être retraités.

Chez les hommes, c'est le cas de 91% des moins diplômés et 97% des diplômés du secondaire supérieur. Parmi les plus diplômés, 82% se disent retraités et plus de 16% travaillent encore. Leur

¹ Environ 9% des femmes de cette génération n'ont jamais travaillé.

² Globalement, 36% des hommes ont commencé une activité professionnelle avant la fin de leurs études contre 21% des femmes.

³ En moyenne, les titulaires d'un diplôme du secondaire supérieur ou du post secondaire ont commencé à travailler avant d'avoir obtenu leur diplôme. Une des explications réside dans la formulation de la question sur l'âge au 1^{er} emploi ; question dans laquelle les apprentissages devaient être pris en compte. Les individus ayant réalisé des études via un apprentissage ont donc effectivement commencé à travailler avant d'obtenir leur diplôme final. Une autre explication, plus marginale, réside dans le fait qu'un certain nombre d'individus ont repris des études après avoir entamé, depuis longtemps ou non, une carrière professionnelle et ont donc obtenu leur plus haut niveau de diplôme après le début de leur carrière.

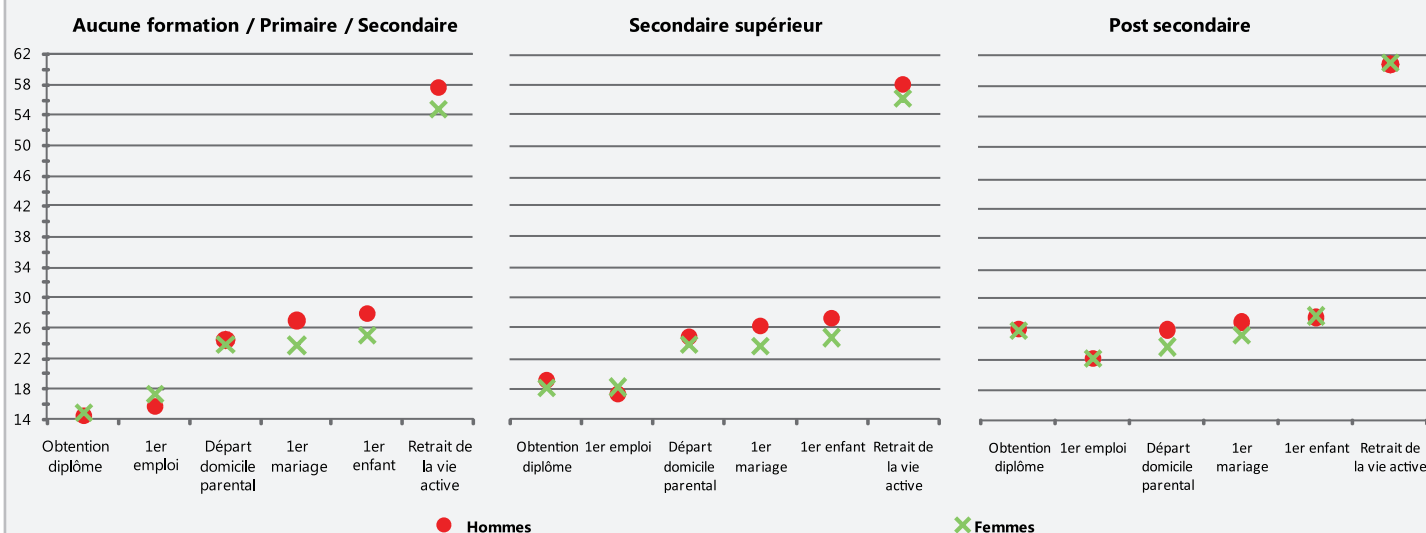
durée d'études plus longue explique en partie qu'ils n'ont pas encore tous acquis le nombre d'années suffisant pour prétendre à une pension vieillesse par rapport aux moins diplômés qui ont commencé à travailler plus tôt.

Quant aux femmes, si elles sont près de 42% à être retraitées en 2008, 51% déclarent s'occuper principalement de leur ménage. Parmi ces dernières, plus de 75% affirment avoir eu une carrière de maximum 10 ans, et un peu plus de 10% déclarent avoir travaillé entre 11 et 15 ans. Cependant, on recense moins de femmes s'occupant de leur foyer en 2008 parmi les plus diplômées, et ces dernières sont également moins nombreuses que les autres à déclarer des carrières courtes de moins de 10 ans.

Parmi les seuls retraités, la durée de la carrière varie selon le genre. 95% des hommes ont en effet travaillé plus de 30 ans, et ce, quel que soit le niveau de diplôme. Quant aux femmes, moins de 55% enregistrent une carrière aussi longue et 29% ont été occupées professionnellement entre 16 et 30 ans. Les interruptions de carrière pour s'occuper des enfants, plus fréquentes pour les femmes, expliquent en grande partie

ces différences. Cependant, contrairement aux hommes, des différences sont visibles selon leur niveau de diplôme : la moitié des moins diplômées ont eu une carrière de plus de 30 ans contre 76% des diplômées du post secondaire. Ces différences de longueur de carrière ont forcément un impact sur l'âge moyen du retrait de la vie active⁴ et les contrastes les plus importants s'observent notamment chez les moins diplômés. Ainsi, les hommes les moins diplômés de 60 ans ou plus ont quitté la vie active en moyenne trois ans plus tard que les femmes de la même génération et du même niveau de formation⁵ : 57,6 ans pour les hommes contre 54,6 pour les femmes⁶. A contrario, les femmes les plus diplômées ont quitté la vie active quasiment en même temps que les hommes les plus diplômés : 60,9 ans pour elles contre 60,5 pour eux. Vu les différences de durées de carrières évoquées précédemment, on aurait pu croire que ces femmes se seraient retirées plus tard de la vie active que les hommes mais finalement ce n'est pas le cas. Une des explications réside dans le concept de « baby-years » permettant de faire reconnaître les années d'éducation des enfants pour la retraite⁷.

GRAPHIQUE 1. Calendrier des moments clés de la vie familiale et professionnelle des 60 ans ou plus selon le genre et le diplôme obtenu



Source : EU-SILC/PSELL-3, 2008, CEPS/INSTEAD, STATEC

⁴ Dans le questionnaire, l'âge demandé est celui de la cessation d'activité professionnelle ; mais cela ne signifie pas forcément que les individus aient déjà le droit de percevoir leur pension (par exemple, l'invalidité peut précéder la retraite pour les hommes). C'est pourquoi, l'âge moyen du retrait de la vie active est quelques fois inférieur au 1er âge légal de la retraite (57 ans).

⁵ Pour le calcul de l'âge du retrait de la vie active, en prenant la population des 60 ans ou plus, il peut exister deux biais. Le 1er est lié au fait que certains sont encore en activité. Le 2ème est lié au fait que nous ne tenons pas compte de ceux qui sont partis à la retraite avant 60 ans. Mais, en calculant cet âge pour tous les retraités (sans distinction d'âge), par genre et par diplôme obtenu, les différences de résultats sont très faibles.

⁶ Les hommes diplômés du secondaire supérieur ont quitté la vie active à 58 ans, et les femmes de même diplôme à 56,1 ans.

⁷ <http://www.guichet.public.lu/fr/citoyens/travail-emploi/preretraite-retraite/pension-vieillesse/demander-baby-years/index.html>

■ Nous contacter

CEPS/INSTEAD
B.P. 48
L-4501 Differdange
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu | communication@ceps.lu



■ Source de données

Le PSELL-3 (Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 est réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique EU-SILC de l'Union Européenne (European Union - Statistics on Income and Living Conditions) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres.